

# SANOSEPTYL

## DÉTERGENT DÉSINFECTANT DÉSODORISANT

Version n° 10.1 applicable le 06/02/2017

### APPLICATIONS

SANOSEPTYL est un détergent bactéricide et fongicide destiné à l'entretien et la désinfection des surfaces et du matériel non médical. SANOSEPTYL est utilisable sur toutes surfaces, y compris les sols protégés par une émulsion métallisante, ainsi que les parquets et sols en terres cuites.

### CONSEILS D'UTILISATION

Dilution : de 0.75% à 4% soit de 2 doses à 10 doses pour un seau de 5L.

1 dose = 20ml

Appliquer SANOSEPTYL à l'aide d'une microfibre ou d'un balai à plat, après l'avoir dilué dans de l'eau tiède. Ne pas rincer sauf en cas d'utilisation pour la désinfection de jouets ou de matériels pouvant être portés à la bouche par des enfants.

### PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Biodégradabilité : contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004

Aspect : Liquide Limpide

Couleur : Jaune-Vert

Parfum : Pamplemousse-Pin

pH:  $9.5 \pm 0,5$

Densité :  $0.99 \pm 0,01 \text{ g/cm}^3$

### CONDITIONNEMENT

Carton de : 12x1L doseur

Palette de : 36 cartons

### RÉGLEMENTATION

Dangereux-Respecter les précautions d'emploi.

**Utilisez les biocides avec précautions.**

**Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.**

Produit biocide TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

DLUO : 1 an

Usage strictement professionnel.

Activité	Dilution	Temps de contact	Normes	Souches
bactéricide	0.75%	5mn	EN 1276 (condition de saleté)	Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae, Escherichia coli
fongicide	4%	15mn	EN 1650 (condition de saleté)	Aspergillus niger, Candida albicans

Substances actives biocides TP2 : Chlorure de didécylidiméthylammonium CAS n°7173-51-5 : 1.40% (m/m), Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium n° CAS 68391-01-5: 1%(m/lm) et 2-Propanol CAS n°67-63-0 : 2.99% (m/m).

Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité.

